

MRC de La Matapédia : le génie public

Mario Lavoie

Number 768, October–November 2013

Politique municipale : sortir du cul-de-sac

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/70210ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lavoie, M. (2013). MRC de La Matapédia : le génie public. *Relations*, (768), 20–20.



Photo : © Pierre Crépô

RÉÉVALUER LE RÔLE DES ÉLUS LOCAUX

«L'affaire» de Gaspé est sans doute l'expression d'un certain retour du politique par la base, les citoyens et les élus locaux, dans les questions liées au développement des ressources. Ce retour pousse à cesser de considérer comme anormal qu'une municipalité demande le respect de sa souveraineté sur son territoire et ses ressources, y compris par le biais du droit. Soulignons d'abord l'esprit de responsabilité de la Ville qui, après de longs mois de tentatives de négociations plutôt pragmatiques, s'est positionnée en s'appuyant sur ses compétences et sans jamais renoncer à ouvrir le jeu (en faisant notamment systématiquement

appel au gouvernement). Il s'agit donc d'un « bon » cas – d'autres sont moins encourageants – où l'on observe des élus locaux assumer pleinement leur rôle dans la gouvernance de leur territoire. C'est sans doute à cette aune qu'il faut mesurer le soutien qu'a obtenu la municipalité de la part du monde municipal et local, notamment de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Union des municipalités du Québec et de la Conférence régionale des élus.

En ces temps d'essoufflement de la démocratie locale, il importe de rappeler la place spécifique des élus municipaux dans la démocratie québécoise : avec les parlemen-

MRC de La Matapédia : le génie public

MARIO LAVOIE

L'auteur est directeur général de la MRC de La Matapédia

Plutôt que de confier au privé ses travaux d'ingénierie, le conseil de la MRC de La Matapédia a fait le choix audacieux de miser sur l'expertise publique en créant un service régionalisé de génie municipal, et ce, dès les années 1970.

Le Service de génie de la MRC, qui s'est bonifié au fil du temps, compte aujourd'hui trois ingénieurs et six techniciens pour une population de 18 600 habitants, répartis en 18 municipalités. Financé presque entièrement à même les fonds publics (quote-part des municipalités et contrats octroyés par les administrations locales), ce service s'est révélé un choix payant. Car la mise en commun de certaines ressources (équipements, matériel, personnel) et, surtout, le fait que les honoraires facturés aux municipalités clientes soient environ 45% moins élevés que ceux des grandes firmes de génie-conseil, permettent d'offrir à moindre coût

des services de génie civil de qualité (conception et surveillance d'infrastructures, exploitation de réseaux d'aqueduc, gestion des matières résiduelles, etc.). Sans compter que le recours à l'expertise publique permet d'outrepasser les stratagèmes de collusion et de corruption échafaudés par les firmes privées, qui font grimper la facture des travaux publics comme l'a révélé la commission Charbonneau...

La tarification avantageuse n'est toutefois pas le seul bienfait du service. Sa proximité des communautés desservies est un précieux gage d'autonomie et d'expertise locales dans une région où la firme d'ingénierie la plus proche est à 100 km (à Rimouski). Il permet en outre un véritable lien de confiance entre les élus, le personnel des municipalités et celui du service.

Si certains défis attendent ses gestionnaires – notamment celui d'attirer une relève dans la région –, l'expérience de la MRC de La Matapédia offre une preuve que le recours au privé est loin d'être une fatalité. La valorisation du service public est une question de choix politique et peut être un véritable remède à la collusion et à la corruption.